

E. Fottier

RTP 160p

Dr A. MORLET

Les fouilles de Glozel
Réponse à M. Dussaud



PARIS

EXTRAIT DU *MERCURE DE FRANCE*

XXVI RUE DE CONDÉ, XXVI

I-XII-MCMXXVII

130044

LES FOUILLES DE GLOZEL

RÉPONSE A M. DUSSAUD

Dr A. MORLET

Les fouilles de Glozel

Réponse à M. Dussaud



PARIS

EXTRAIT DV *MERCURE DE FRANCE*

XXVI, RUE DE CONDÉ, XXVI

1-XII-MCMXXVII

Il faut être aveugle ou malhonnête pour nier
l'authenticité de Glozel.

ANATHON BJORN.

J'ai déjà répondu à M. Dussaud en deux lettres ouvertes,
parues successivement dans la *Chronique de Glozel* du
Mercure de France.

Dans la première, en attendant de « connaître ses argu-
ments », je supposais, bien à tort, que la « vague d'assaut »
lancée en comité secret avait pour but de « sauver l'hon-
neur de M. Jullian ».

L'année dernière, disais-je, M. Camille Jullian allait répétant
que « si Morlet avait raison, ce serait une honte pour la science
française ».

M. Jullian s'étant trop avancé sur un terrain indéfendable, il
ne restait plus aux *amicus Plato* (pauvre *magis amica veritas* !) que de prétendre que le latin cursif du III^e siècle, lu par lui
sur les tablettes de Glozel, était l'œuvre d'un faussaire ! Mais
c'était bien du latin qui était sur les tablettes ! Les cassures aussi,
sans doute, qui ont servi à la traduction !... (1)

Je m'étais trompé. M. Dussaud n'a même pas l'excuse
de vouloir atténuer l'erreur d'un maître.

Bien plus, c'est lui qui, dans une lettre anonyme (2),
porte le coup de grâce :

(1) Lettre ouverte à M. Dussaud. *Mercure de France*, 1^{er} octobre 1927,
p. 181-182.

(2) Voir *Comœdia*, 30 septembre et 1^{er} octobre 1927.

M. Jullian, écrit-il, avait laissé espérer qu'il nous apporterait la clef de ces textes : malheureusement, il n'y a qu'une voix chez les spécialistes de la cursive latine pour reconnaître que, quelle qu'en soit l'ingéniosité et précisément à cause des prodiges d'ingéniosité qu'il nécessite, son déchiffrement est inopérant.

Et dans le pneumatique où M. Dussaud est forcé de se reconnaître l'auteur de la lettre anonyme, il ajoute : *J'en maintiens tous les termes.*

C'est donc bien M. Dussaud qui a passé l'épuisette sous le très gros poisson que j'avais au bout de ma ligne. Mais il serait cruel de l'en remercier.

§

Lorsque j'écrivis ma deuxième lettre ouverte à M. Dussaud, je savais que les informations parues dans les journaux concernant sa communication en comité secret étaient bien exactes :

Le long résumé, parfois textuel — m'avait écrit M. S. Reinach dans une lettre reproduite dans le *Mercur de France* (3) — publié dans *Le Journal* du 18, avec omission complète de ce que j'ai répondu (lettre de M. Loth, rapport Mayet-Mendès-Correa) constituée à la fois une indiscretion sans exemple dans les fastes académiques et une improbité.

Certaines phrases étaient « comme sténographiées ». Je crois bien. C'était M. Dussaud lui-même qui avait passé le papier au journaliste, avant de partir ostensiblement pour la campagne, dès la fin de la séance, afin de créer un alibi!

Ainsi, pour nous traiter de faussaires sans avoir à craindre les tribunaux, M. Dussaud avait demandé à parler en comité secret.

Il violait ensuite le secret à son profit. Naturellement il n'avait rien dit aux journalistes... seulement ceux-ci avaient appris d'une autre source... on sait ce que cela veut dire : il avait remis un papier, mais en demandant de ne pas le nommer !

(3) *Mercur de France*, 1^{er} octobre 1927, p. 192.

Il trouvait ainsi commode de supprimer, dans ce long résumé qu'il faisait publier de son mémoire, les réponses qui lui avaient été faites.

Il s'arrangeait même pour prêter à son contradicteur le seul propos qu'il n'avait pas tenu, mais qui était une bêtise.

J'ai suivi une à une, dans ma deuxième lettre ouverte, les objections présentées par M. Dussaud en Comité secret et fidèlement rapportées par le journaliste.

§

Certaines contre-vérités, présentées comme ses meilleurs arguments, étaient cependant par trop apparemment mensongères. M. Dussaud les a discrètement retirées de sa nouvelle brochure : *Autour des Inscriptions de Glozel*. Mais fidèle à son système, il les a remplacées par d'autres de même nature !

Voyons d'abord celles qu'il a enlevées.

La seule chose qui aurait pu gêner les mystificateurs, les ossements humains n'existent pas à Glozel, assurait-il.

Comme je l'avais décrit dans *Au champ des morts de Glozel* (4), la première tombe contenait deux morceaux importants des diaphyses fémorales, une portion de pariétal présentant en arrière de sa suture une portion d'occipital, et deux molaires ; la deuxième comprenait deux morceaux de pariétaux et la portion moyenne d'un maxillaire inférieur, présentant de chaque côté de l'éminence mentonnière deux *plateaux* osseux, véritable anomalie inconnue de nos jours.

Et en dehors des tombes, nous avons exhumé quatre morceaux importants de fémur ; une tête de fémur ; une deuxième symphyse mentonnière présentant la même particularité que la précédente (plateaux osseux) et portant des dents avec usure complète de la face triturante jusqu'à la pulpe, sans carie ; une portion importante d'occipital,

(4) *Mercur de France*, 1^{er} et 15 août 1927.

trois morceaux de parietaux, plus différents fragments encore indéterminés.

On découvre, disait M. Dussaud en comité secret, des tablettes portant, erreur ou étourderie des faussaires, des lettres romaines, le B par exemple.

Il n'y a aucun B dans les inscriptions de Glazel. M. Salomon Reinach avait été le premier à s'en rendre compte et l'avait proclamé à l'Académie des Inscriptions.

Aussi M. Dussaud feint de n'attacher plus aucune importance à cet argument qu'il tenait, en Comité secret, pour absolument probant. Il arrive même à se contredire avec une touchante candeur.

Il paraît qu'un faussaire n'aurait pas manqué de l'y introduire (le B). Je n'ai encore trouvé personne qui pût me fixer sur la portée de cet admirable argument qui suffit à M. S. Reinach pour asseoir sa foi.

Qui donc, en effet, oserait assumer la responsabilité de fixer M. Dussaud sur la valeur de ses propres arguments?

On a découvert « jusqu'à 121 objets dans un même tombeau, ce qui est unique en archéologie ».

N'aurait-il donc, par hasard, jamais fouillé lui-même ?

Il ne peut rien y avoir d'absolument nouveau en archéologie.

Et les peintures d'Altamira à leur apparition, et les galets coloriés de Piette, et les Crétoises d'Evans en crinoline et coiffées à la mode de Paris ? etc.

Il ajoutait :

M. Jullian peut arriver à traduire une inscription de Glazel rédigée en caractères phéniciens.

Comme il était bien impossible de comprendre ce que M. Dussaud voulait tirer de cet argument, on le voit également disparaître de la brochure.

Voilà donc quelques-unes des *contre-vérités voulues* que M. Dussaud, par des affirmations fortes, avait présentées en Comité secret comme des arguments irréfutables !

Si elles ont disparu de sa brochure, elles ont été remplacées par d'autres, conçues d'après le même principe. Les voici :

M. Dussaud, ainsi que ses comparses, tient essentiellement à vieillir M. Emile Fradin, pour en faire un érudit.

Il est âgé, dit-il de 23 à 24 ans.

Et il ajoute en note :

M. Salomon Reinach a attaché assez d'importance à ce renseignement pour le démentir le lendemain, en le prétendant inexact parce que le jeune Fradin n'a pas encore fait son service militaire. L'objection ne porte pas, puisque Emile Fradin a été réformé.

Or, M. Emile Fradin est né le 8 août 1906. Il a donc 21 ans, et il a été simplement ajourné.

Si l'on veut consacrer la journée entière (aux fouilles), celle-ci est coupée par le déjeuner qu'il faut aller prendre à Ferrières-sur-Sichon, c'est-à-dire à quatre kilomètres de Glozel. Ainsi le « champ des morts » est littéralement abandonné au jeune Fradin, à son grand-père qui ne témoigne pas un moindre intérêt à ce site enchanté et à l'Esprit de Glozel.

Quand nous fouillons toute la journée, nous déjeunons sur le terrain même pour n'avoir pas à remonter au village de Glozel. C'est ainsi que nous l'avons fait le 31 juillet 1927 avec M. le Professeur Depéret, M. Arcelin et M. Björn. C'est ainsi que nous devons faire avec M. le Professeur Mendès-Corréa et M. le Professeur Mayet : nous avons descendu notre déjeuner le matin en nous rendant au gisement. Mais « la pluie s'étant mise à tomber avec violence, nous avons dû abandonner le champs de fouilles » et revenir déjeuner à la ferme de Glozel, avec toute la famille Fradin, dont aucun membre n'a pu gagner le champ de fouilles à notre insu.

C'est d'ailleurs encore avec la famille Fradin entière qu'ont déjeuné, le 25 septembre 1927, MM. Peyrony, Tafrali, Solognac et Vergue. De plus, la fouille de l'après-midi fut

pratiquée toujours en terrain vierge, en un point opposé à celui du matin.

M. Dussaud voudrait bien persuader au lecteur que la couche archéologique a été remaniée récemment. Il se montre surpris de l'affirmation de M. Depéret. Et pour éveiller la méfiance à l'égard de notre grand géologue français, il ne craint pas d'affirmer que lui et M. Mayet « ont coutume de fouiller sans méthode ». Que M. Dussaud me pardonne mon indiscretion, mais je serais bien curieux de savoir s'il a visité les gisements de Solutré, de la Denise et de la Colombière dans les mêmes conditions que celui de Glozel ?

Pour calmer les inquiétudes, on affirme, écrit M. Dussaud, que la couche argilo-sableuse est une couche néolithique non remaniée. Or, on ne peut absolument rien en savoir.

Evidemment, M. Dussaud, épigraphiste, est tout qualifié pour affirmer que des géologues et des préhistoriens rompus à l'examen des couches de terrain, tels que MM. Loth, Depéret, Espérandieu, Mayet, Mendès-Corréa, Viennot, Tafrazi, Peyrony, Salignac, Butavand, etc., etc..., ont certifié un état de choses dont l'examen dépassait leur compétence!

Au lieu d'être venus sur le terrain pour rechercher scrupuleusement la vérité, n'eussent-ils pas mieux fait de s'incliner comme M. Dussaud devant la science détective de M. de Pradenne (5) ?

Aujourd'hui, M. Morlet reconnaît lui-même qu'aucune fouille n'a été plus mal conduite. (Dussaud.)

N'est-ce pas le comble de... la bonne foi ! On affirme que l'adversaire a écrit sa propre condamnation, purement et simplement !...

(5) M. de Pradenne réclame à grands cris dans les journaux d'avoir été le premier à contester l'authenticité de Glozel. Mais là encore, c'est une de ses « erreurs voulues ». Il n'a pas été le premier. Il ne sera même pas le dernier, puisque l'Anglais *Hunter Charles Rogers*, dans un même désir de réclame, prétend avoir enterré lui-même les objets de Glozel, *il y a un an*.

L'abbé Breuil « vint à Glozel, fouilla six heures durant, sans rien trouver » (Dussaud).

Le temps ne parut pas aussi long à M. Loth qui, d'accord avec d'autres témoins, se rappelle fort bien n'être pas resté deux heures sous une pluie torrentielle !

De plus, M. Breuil assure lui-même dans l'*Anthropologie* (6) que sa fouille n'a pas été stérile :

Le seul objet vraiment typique recueilli par moi, *bien en place*, à mi-hauteur dans l'argile jaune, était une fusaïole.

Par son membre de phrase *bien en place* — qui, comme nul n'en ignore, a un sens précis en préhistoire, — l'abbé Breuil affirme le non-remaniement de la couche d'où cette fusaïole a été exhumée.

Cette couche argilo-sableuse (la couche archéologique) est une couche triturée par le piétinement des animaux...

Comment explique-t-on que ce triturage n'ait pas complètement bouleversé et mis à mal le dépôt néolithique ? (Dussaud.)

M. Dussaud indique lui-même que le terrain se compose d'une couche végétale de 20 à 30 cm. au-dessus de l'argile sableuse, d'une épaisseur de 40 cm., qui constitue la couche archéologique « au-dessous de laquelle on rencontre une argile plus dure ».

Or cette couche végétale est largement suffisante pour protéger la couche sous-jacente contre le piétinement des animaux. De plus, comme ont pu s'en rendre compte tous les préhistoriens qui ont fouillé avec nous, et comme le mentionne le rapport Mendès-Corréa-Mayet : « C'est à la ligne de contact des deux couches profondes » que les trouvailles de Glozel ont été effectuées. Cela fait 70 cm. au moins (d'après les comptes de M. Dussaud, car en réalité les objets sont fréquemment à 0 m. 80 et même 1 m. de profondeur) ; « le piétinement des animaux » n'est donc là, comme les autres arguments de M. Dussaud, que pour

(6) *Anthropologie*, tome XXXVI, nos 5-6, page 546.

impressionner les lecteurs qui lisent les textes en diagonale.

De plus, comme la couche végétale, formée d'humus, est noire, que la couche argilo-sableuse s'en sépare nettement par sa coloration jaune, on verrait clairement le mélange des deux terres, s'il y avait eu bouleversement.

C'est également parce que ce n'était qu'un taillis avec quelques rares arbres dont on dut arracher les troncs, que le défrichage du terrain n'a heureusement pas mélangé les différentes couches dont il est constitué. Les broussailles, semblables à celles qu'on peut encore voir à côté, furent simplement coupées au ras du sol.

Cependant il existait quelques gros arbres dont les troncs furent arrachés et au cours de nos fouilles nous sommes tombés parfois sur ces emplacements bouleversés, heureusement très rares.

M. Dussaud, qui paraît jaloux de la gloire de Maurice Leblanc, fait chaque jour, sans quitter son bureau, de nouvelles enquêtes sur Glozel. C'est ainsi qu'il nous apprend « qu'à Glozel, la racine (perforant une tablette) s'enlève aisément, notamment pour les besoins de la photographie » !

§

M. Dussaud, tenant ses propres arguments pour ce qu'ils valent, n'hésite pas à en changer.

En réalité, avait-il dit en comité secret, ces objets ont été fabriqués et même maladroitement fabriqués. Il y a là des harpons en os qui manifestement n'auraient pu être utilisés.

Et plus loin :

Ils doivent avoir été fabriqués avec les os des bœufs qui paissaient encore il y a quelques années.

Voici maintenant qu'il écrit dans sa brochure :

Je ne doute pas qu'on ne trouve, sur les bords du Vareille, des vestiges très anciens, notamment ceux qu'y ont laissé les infati-

gables pêcheurs à la ligne qui, depuis le paléolithique, sont venus s'y pourvoir d'une succulente et abondante nourriture.

§

Dans sa brochure, M. Dussaud répète que la première tablette « a été gravée après cuisson », mais il ajoute, plus timidement que dans sa communication :

Les signes sont maladroits, à proprement parler, c'est un grafito.

En comité secret, il avait dit :

Il y avait là des ronds, des traits hésitants, des sortes de zigzags imprécis, rien qui ressemblât à de l'écriture.

Cette tablette, trouvée un an avant que je connusse l'existence de Glozel, photographiée par les soins de la Société d'Emulation, et publiée par elle — après moi, il est vrai, mais d'après ses propres documents — je l'ai en ma possession. Comme M. Dussaud n'est pas venu me voir et que je ne l'avais pas apportée à Paris, il ne l'a donc pas vue. Cela ne lui était pas nécessaire pour affirmer qu'il n'y avait là que des zigzags imprécis !

Les lecteurs du *Mercur*e ont pu se rendre compte, par la représentation au trait que j'ai donnée dans ma deuxième lettre ouverte et que je reproduis ici (fig. 1), que les signes alphabétiformes qui la recouvrent sont les mêmes que sur les autres tablettes, et non « des ronds, des traits hésitants .. rien qui ressemblât à de l'écriture ». Et comme sur les autres tablettes, ils ont été tracés avant cuisson, puisque la patine qui recouvre le fond de certains traits, incomplètement râpés par un brossage intempestif, est la même que celle de la surface de la tablette.

Une progression, affirme-t-il ensuite, se marque très nettement au fur et à mesure des découvertes : la main devient manifestement plus habile...

M. Salomon Reinach a voulu expliquer cette différence de technique par l'accident d'un coup de brosse trop violent qui aurait détruit la surface de la première brique au point de don-

ner l'impression qu'elle a été gravée après cuisson. Cet argument ne peut être retenu : les lettres sont manifestement grattées sur

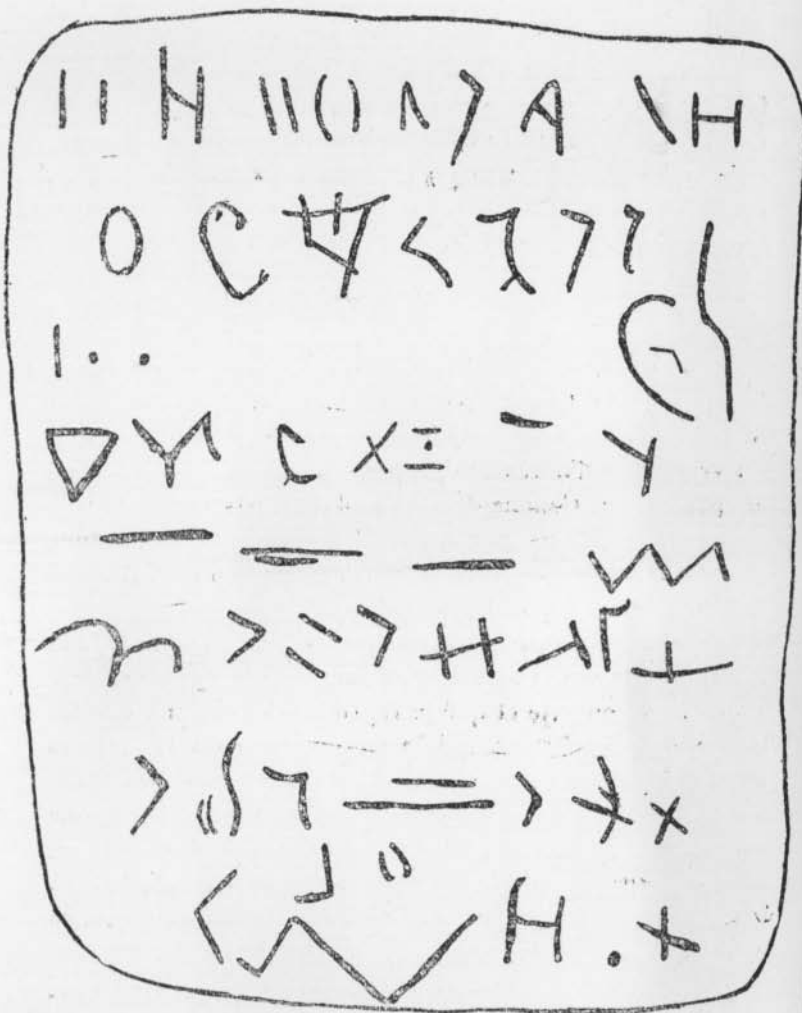


FIG. 1.

la brique cuite. Qu'on essaie d'ailleurs de ce coup de brosse sur une autre tablette et nous verrons le résultat.

Au début, nous n'avions encore recueilli que deux ou

trois tablettes et nous les représentions toutes dans nos fascicules, bonnes ou mauvaises. Plus tard, nous avons continué à ne représenter que deux ou trois tablettes, mais nous choissions les plus belles parmi un grand nombre d'exhumées. C'est ainsi que la « qualité augmentait ».

Quant à l'explication, donnée par M. S. Reinach au sujet de l'altération de certains signes de la première tablette, elle est d'une exactitude telle que nous avons expérimentalement reproduit le même phénomène — à notre grand regret — sur la tablette exhumée par M. Labadié. Ce dernier nous avait demandé, pour l'*Illustration*, une première photographie de cette tablette encore recouverte de terre du gisement, et une deuxième après nettoyage. Chez le photographe, après la prise de la première vue, je voulus débarrasser extemporanément la tablette de sa couche argileuse et la frottai avec une brosse humide : la surface est restée en partie écaillée et certains signes paraissent également avoir été gravés après cuisson.

Si le scribe atteint peu à peu une réelle habileté, la main qui a pris soin de cuire les tablettes a constamment témoigné d'une grande inexpérience. (M. Dussaud.)

Déjà précédemment, M. Dussaud insistait sur nos « pièces de terre mal cuites ».

Je ne puis croire que ce soit là simplement ignorance de sa part. C'est précisément en Orient, comme me l'ont confirmé M. Viennot, vice-président de la Société géologique de France, et M. le Professeur Tafrali, de Jassy, et comme je viens de le lire dans une monographie de M. Thureau-Dangin sur une tablette crétoise, qu'on retrouve de semblables tablettes et de pareilles poteries, à peine dégourdies au feu. M. Viennot, qui venait d'effectuer des fouilles en Mésopotamie, me dit l'an dernier que ses tablettes, avec cunéiformes, étaient, comme facture, si semblables à celles de Glozel que, si on retournait l'écriture en dessous, on aurait de la peine à les distinguer les unes des autres. Voici d'ailleurs la note qu'il me remit à ce sujet :

J'ai été très vivement intéressé par l'admirable collection que vous avez réunie à Glozel.

J'ai été particulièrement frappé par l'analogie très grande qui existe entre vos tablettes d'argile avec inscriptions et les tablettes assyriennes que j'ai eu l'occasion d'examiner de près l'an dernier, au cours d'une mission géologique en Mésopotamie : même matière première, même forme, couleur et patine semblable... Un tel rapprochement entre deux civilisations aussi distantes me paraît digne d'intérêt.

Vous n'ignorez pas que la plupart des briques et tablettes assyriennes étaient simplement séchées au soleil et non cuites. Or, ce que vous m'avez dit de la fragilité des poteries et tablettes de Glozel, lors de leur dégagement, me fait penser qu'elles étaient peut-être aussi simplement séchées. En tout cas, une comparaison sérieuse avec les échantillons assyriens, dont notre Louvre possède une ample collection, pourrait vous apporter d'utiles indications.

Je disais à M. Tafraï :

— Les préhistoriens français qui ne connaissent que la poterie néolithique des dolmens sont entièrement désorientés à la vue de la poterie de Glozel, qui est simplement « à peine déglouinée au feu ».

Il se contenta de me répondre :

— Qu'ils viennent donc visiter mon musée. Je n'ai que de celle-là (7).

Et dans une lettre qu'il m'a laissée avant son départ, il dit textuellement :

La céramique non cuite, ou mal cuite, telle que la vôtre, se rencontre très souvent dans les Balkans. Le Musée des Antiquités de Jassy, par exemple, possède des poteries très mal cuites ou à demi cuites, découvertes dans les stations néolithiques de Pomarla (près de la ville de Dorohoi) et de Cucuteni (près de Jassy).

(7) Cela me rappelle l'affolement de certains savants et techniciens à la vue d'une flèche à pédoncule et ailerons, en schiste poli, trouvée dans le gisement de Glozel : « C'est un faux, s'écria aussitôt un technicien justement réputé. Je le sais bien, moi, avec mes instruments (sic). » Je ne tardais pas à apprendre dans le magnifique livre d'Haakon Shetelig : *Préhistoire de la Norvège*, que ce type de flèche était fréquent en Scandinavie. Et M. Bjorn, Conservateur du Musée Préhistorique de l'Université d'Oslo, vint bientôt me le confirmer.

J'ai même pu établir toute une gamme de vases qui vont depuis ceux qui n'ont pas été cuits, jusqu'à ceux qui ont reçu une cuisson parfaite.

§

Ce n'est qu'à la page 26 de la brochure de M. Dussaud que nous voyons apparaître les arguments épigraphiques... et nous les voyons s'arrêter, à notre grande surprise, à la page 32.

Comme le libelle contient 57 pages, on peut aisément se rendre compte de la place prépondérante qu'y occupent les ragots intéressés dont M. Seymour de Ricci, expert-courtier en antiquités, et M. Vayson de Pradenne, acheteur de collections, se sont fait une peu glorieuse spécialité.

M. Dussaud, après avoir clamé dans tous les journaux que « le public ignore à quel point la paléographie est une science précise entre les mains du petit nombre de ceux qui en connaissent les secrets », fait bien peu confiance à sa spécialité, puisqu'il croit bon de l'étayer par plus de cinquante pages de roman policier !

Il commence par citer les ouvrages où il croit que j'ai puisé mes documents. J'avoue que je suis gêné d'avoir à lui donner tant de démentis formels. Mais pourquoi m'y avoir obligé !

Il a d'abord utilisé le fameux Mémoire sur l'origine égyptienne de l'alphabet phénicien.

Je n'ai jamais eu ce mémoire en mains. J'en ignore jusqu'au format. J'ai reproduit le tableau comparatif de de Rougé d'après Daremberg et Saglio.

M. Morlet possédait déjà le Dictionnaire de Saglio et Pottier.

Je n'ai jamais possédé ce Dictionnaire. C'est M. Audolent, Doyen de la Faculté des Lettres de Clermont-Ferrand, qui m'a signalé — et je le remercie vivement d'avoir bien voulu s'intéresser à nos travaux dès le début, — les tableaux qui y étaient contenus. Je les ai consultés à la Bibliothèque de Nice, au début de 1926, pour rédiger notre

II^e fascicule de la *Nouvelle Station Néolithique*, et les ai mentionnés tout au long.

Je n'ai aucune indication sur le moment où il a connu le *Mirage Oriental*, célèbre mémoire de M. Salomon Reinach, qui s'accorde si remarquablement avec les théories glozéliennes, ni sur l'époque où il est entré en contact avec les publications de M. Evans et de M. Flinders Petrie.

Je n'ai jamais eu le *Mirage Oriental* entre les mains. Bien plus, lorsque je demandai à M. Salomon Reinach de me communiquer ce qu'il avait écrit sur ce sujet, il me répondit qu'il avait cherché et trouvé la chemise du dossier vide.

Un des livres d'Evans m'a été montré en novembre 1925 par M. Boule qui, très frappé de la ressemblance des signes glozéliens avec les signes crétois, me permit de consulter ce volume lors de la visite que je lui fis au Museum.

Le livre de M. Flinders Petrie me fut signalé par M. Moret, à la fin de l'été 1926. J'écrivis plus tard à M. Flinders Petrie qui voulut bien m'envoyer un exemplaire de cet important ouvrage dont l'édition était épuisée.

Il a utilisé le tableau de l'alphabet de la grande Histoire de Maspero, mais seulement à une date à situer entre le 28 décembre 1925 et le 18 février 1926.

Plus M. Dussaud avance une *contre-vérité voulue*, plus il éprouve le besoin de préciser pour convaincre le lecteur : j'ignore totalement ce qu'est la grande Histoire de Maspero... et je le regrette. S'ils ont l'avantage de pouvoir sortir des documents de la terre même, les chercheurs de province sont bien peu favorisés au point de vue bibliographique. Mais c'est peut-être heureux ! Si je n'avais pas publié moi-même nos trouvailles, je n'aurais pas vu tant de savants se dresser contre Glozel ! On ne nous permet que de fouiller. Il faut laisser l'étude de nos trouvailles à la petite chapelle.

Pour ses *Civilisations préhelléniques* et la *Civilisation*

phénicienne du Dr Contenau, M. Dussaud donne une date exacte.

C'est alors que M. Dussaud lance l'argument qui va devenir son leit-motiv : « L'écriture des Glozéliens a suivi, pour se révéler à nous, la même progression que mon érudition. »

*Perfidement, M. Dussaud essaie de faire confondre au lecteur l'époque de parution de mes études — où les rapprochements que j'établis entre l'écriture de Glozel et les autres écritures archaïques se font en effet selon l'ordre de mes lectures, comme en témoignent ouvertement mes citations et mes notes — et celle de la mise au jour de nos tablettes, qui est loin d'être la même. En effet, beaucoup de nos trouvailles ne prennent à mes yeux toute leur importance que lorsque j'en retrouve de semblables au cours de mes recherches bibliographiques. C'est ainsi, par exemple, que nous possédions depuis longtemps les galets à cupules (3 et 5 cupules) appelés par M. Dussaud « galets gravés de cinq points », et que je n'ai connu leur intérêt qu'en leur trouvant des parallèles dans *Portugalia*.*

Aussitôt M. Dussaud écrit :

Mais il y a mieux. La même revue reproduisait des galets perforés de cinq points, comme on n'en a jamais signalé nulle autre part ailleurs dans le monde. Egalemeut après l'envoi de *Portugalia*, on découvre alors à Glozel des galets gravés de cinq points... Quand celui-ci (M. S. Reinach) nous fit passer sous les yeux, à l'Académie des Inscriptions, les photographies de ces objets, je signalai à mon voisin la fraîcheur de la gravure qu'on n'avait pas pris la peine de patiner.

Voilà bien des arguments d'antiglozéliens ! Ils reconnaissent l'absence de patine *sur les photographies* ! Mais leur mauvaise foi va devenir ici flagrante. Comme je l'écris le 4 septembre 1926 dans une lettre ouverte à M. Audolent :

Certains galets gravés du Portugal sont si ressemblants à des galets de Glozel que j'ai pris la précaution de faire constater

aussitôt à M. de Vasconcellos que nous possédions les objets avant l'arrivée de la Revue. Sans cela on n'aurait pas manqué de dire que nous avions copié nos signes alphabétiques et gravé nos galets d'après ceux de *Portugalia* (8).

Voici d'ailleurs à ce sujet l'attestation écrite de M. Leite de Vasconcellos :

Je certifie que le D^r Morlet m'a montré une photographie de deux pierres à fossettes, de Glozel, le 3 septembre, au moment où il venait de recevoir le tirage à part de *Portugalia*, sur Alvaõ, que lui avait adressé M. Salomon Reinach. Il a mis devant moi la photographie à côté des gravures de *Portugalia* pour m'en montrer la ressemblance. Vichy, le 14-IX-26.

Ces précautions qui pourraient paraître excessives, je ne les prenais pas contre M. Dussaud, qui ne daignait pas encore s'intéresser à Glozel. C'était contre un de ses inspireurs, M. Seymour de Ricci, qui n'avait pas craint de nier l'évidence à Glozel et nous accusait, parce que j'en avais donné des tableaux comparatifs, d'avoir pris nos caractères dans l'article de Lenormand (Dictionnaire de Daremberg et Saglio).

Au sujet de ces galets, M. Salomon Reinach m'écrit également, après avoir lu la brochure de M. Dussaud :

J'ai noté en particulier l'histoire du galet à cupules de Glozel copié sur celui d'Alvaõ, alors que j'ai vu le galet glozélien avant de vous parler, avec Leite de Vasconcellos, d'Alvaõ.

« Prenons immédiatement la seconde brochure de M. Morlet... Il établit alors un tableau comparatif entre le phénicien et le glozélien, qui lui permet d'affirmer que ce dernier, parmi ses 81 caractères alors connus, renferme les 22 lettres de l'alphabet phénicien. »

Je suis navré, au cours de ma réponse, d'avoir à parler continuellement de « contre-vérités voulues » ; cependant le fait même d'avoir écrit toute une brochure sur la question en implique, il me semble, l'étude. M. Dussaud sait donc bien ce qu'il fait.

(8) *Mercur de France*, 15 septembre 1926, page 756.

Or voici le tableau que j'ai donné (fig. 2). Il est uniquement conçu pour montrer que morphologiquement le phénicien se rapproche davantage du glozélien que du hiératique égyptien qui, d'après certains auteurs, lui aurait donné naissance.

Mais on peut se rendre compte que, malgré l'affirmation de M. Dussaud, les 22 lettres de l'alphabet phénicien, tiré de l'écriture du sarcophage d'Eshmounazar, « c'est-à-dire le phénicien le plus récent », n'y sont pas contenues. On ne peut même pas arriver à en compter une quinzaine, qui sont précisément les lettres qui se retrouvent dans tous les alphabets archaïques. Ce qui n'empêchera pas M. Dussaud d'écrire dans sa brochure comme son principal argument :

Mais la correspondance rigoureuse de ce dernier (le glozélien) avec l'écriture d'Eshmounazar, précisément celle qu'utilise E. de Rougé dans son *Mémoire*, est d'une telle absurdité — puisqu'elle passe par-dessus tout le phénicien archaïque — qu'une seule hypothèse reste ouverte : la fraude.

Pour les besoins de la cause de M. Dussaud une simple analogie devient « une correspondance rigoureuse » ! Et le voilà qui entonne son chant de victoire en m'attribuant, selon un de ses principes favoris, des choses que je n'ai jamais écrites :

Ne trouvant rien à répondre à cette démonstration, les Glozéliens prétendent maintenant que le texte le plus farci de lettres phéniciennes fut trouvé en premier lieu par M. Fradin, bien avant qu'il connût M. Morlet. Malheureusement, cette affirmation est contredite par les rapports formels de plusieurs personnes et même par les écrits de M. Morlet. Je n'accepte donc pas ce procédé de discussion.

M. Dussaud n'a pas à accepter ou à rejeter tel ou tel procédé de discussion. *Il s'agit d'un fait.*

La première tablette — trouvée un an avant mon arrivée à Glozel — contient 23 signes d'aspect phénicien sur 52, et une vingtaine de signes d'aspect ibérique ! Ainsi que je le lui ai dit dans ma deuxième lettre ouverte, la proportion de

signes d'aspect phénicien y est telle que, dès le début, M. le colonel de Saint-Hillier, versé comme M. Dussaud dans l'étude des langues sémitiques, proposa d'y voir purement et simplement une inscription phénicienne... qu'il crut même pouvoir traduire !

Et nous voici à nouveau dans les arguments tendancieux :

Les correspondants de M. Morlet, *moi-même probablement dans les quelques lettres que nous avons échangées* (9), n'ont pas manqué d'être frappés de l'absence de toute lettre phénicienne ancienne. De nouvelles tablettes ne tardent pas à corriger ce défaut, ce sont les 9 tablettes qui, surgissant entre le 28 décembre 1925 et le 18 février 1926, permettent au Dr Morlet d'ajouter à son répertoire glozélien quelques caractères phéniciens anciens empruntés à la Stèle de Mesa.

Quand M. Dussaud cite des dates précises, il faut ouvrir l'œil. Il attire l'attention du lecteur sur les chiffres ; c'est le moment précis du tour de passe-passe.

Voici l'alphabet de la stèle de Mesa, emprunté à l'excellent livre du Dr Contenau (fig. 3), et voilà les nouveaux signes des neuf dernières tablettes, numérotés à partir de 82 jusqu'à 86 (fig. 4). Il n'y a parmi ces derniers aucun signe de la stèle de Mesa.

Ils n'en présentent pas moins une grande importance. Et s'il ne la signale pas, il est bien certain que M. Dussaud a dû s'en rendre compte. Ces signes auraient même dû le convertir au Glozélisme s'il eût été purement objectif...

Que nous dit, en effet, M. Dussaud, à la page 29 de sa brochure ?

Ah ! si les tablettes de Glozel avaient révélé la plus ancienne écriture phénicienne, celle d'Ahiram, alors que le Dr Morlet et son entourage ignoraient cette écriture, nous eussions été vraiment impressionnés, et il nous aurait fallu nous demander comment

(9) « Non, Monsieur Dussaud, non, vous ne m'avez jamais écrit de renseignements de cette nature. Ne perdez pas votre temps à des insinuations pareilles. Tenez, voici le genre de ce que vous m'avez écrit : « Pour moi, mon domaine est tout autre, et j'y ai suffisamment à faire pour ne pas me charger d'autre besogne. »

<u>Stèle de Mesa</u>	<u>Stèle de Mesa (suite)</u>
⋈	6
9	u
1	y
△	⊥
⌘	o
Y	7
I	h
H	φ
⊗	4
⌘	w
Y	x

Fig. 3

<u>Signes inédits des 9 premières lignes</u>
<u>Variantes :</u>
W (N° 31)
← (N° 34)
⌘ (N° 39)
Y (N° 49)
⋈ (N° 91)
⌘ (N° 92)
5 (N° 99)
♂ (N° 77)
<u>Signes nouveaux</u>
~
~
~
K
⋈
⊕

(29 février 1926)
Les chiffres contiennent ceux de l'alphabet.

Fig. 4

l'écriture d'Ahiram pouvait se rattacher, sans aucune évolution, à celle du Glozélien.

Notre II^e fascicule, qui contenait les signes inédits des 9 dernières tablettes, a paru le 15 mars 1926. La *Civilisation phénicienne* du Dr Contenau, qui donnait l'alphabet d'Ahiram, n'a paru qu'au mois de septembre 1926. Or l'aleph d'Ahiram, encore inconnu et très frappant, se trouvait parmi nos nouveaux signes : n° 84. Le n° 83, *absent de la stèle de Mesa*, était exactement l'M d'Ahiram ; le n° 86 (une circonférence entourant une *croix droite* au lieu d'une croix inclinée comme dans Mesa) allait se retrouver exactement semblable dans Ahiram !

Dès mars 1926, la fameuse preuve qu'attendait M. Dussaud lui était donc amplement fournie ! Oui, mais *oculos habent et non videbunt*.

Les signes d'Ahiram existaient donc bien dans l'alphabet de Glozel avant la parution de la *Civilisation phénicienne* du Dr Contenau.

Mais, fidèle à sa tactique, M. Dussaud s'est efforcé de faire confondre au lecteur la parution de mon étude, où j'établis des rapprochements avec l'alphabet d'Ahiram, et l'apparition des caractères d'Ahiram dans nos trouvailles qui en ont contenu dès le début, si le nombre devait forcément augmenter avec le nombre des tablettes.

Dès que je connus cet alphabet, je me hâtai d'en signaler l'analogie avec le Glozélien.

Il est même à noter, ai-je écrit dans l'*Origine néolithique des alphabets méditerranéens* (*Mercury de France* du 15 décembre 1926) que si nous faisons intervenir des signes phéniciens plus anciens que ceux qui avaient servi de base à de Rougé, ceux par exemple de l'inscription d'Ahiram (1250) au lieu de ceux d'Eshmounazar (500), la correspondance est encore plus complète avec les signes de Glozel et devient de plus en plus problématique avec le hiéroglyphique égyptien.

Cela ne paraît pas avoir été du goût de M. Dussaud : M. Morlet osa même affirmer que les lettres d'Ahiram étaient

Egyptien	Phénicien (Ahiiram)	Glozélien
2	K K	K K K
2	9	△
2	1	∟
2	∇	∇
3	E E	E E
3	Y	Y
3	I	I
3	⊠ ⊠	⊠
3	⊕	⊕
4	2	2 7
4	∇	∇
4	∟ ∟	∟
3	ξ ξ	ξ
3	⚡	⚡
+	⊠	⊠
+	○	○
3	7 7	7
3	∇	P
2	W	W
+	+	+

FIG. 5

encore plus voisines des signes glozéliens que les lettres d'Eshmounazar.

Par là, il s'infligeait une contradiction complète, d'autant plus inutile qu'il suffit d'examiner le nouveau tableau comparatif qu'il a publié, pour se rendre compte qu'en dépit des raccords, des ajustements et des variantes, la correspondance des signes glozéliens avec les lettres d'Ahiiram est beaucoup moins satisfaisante qu'avec les lettres d'Eshmounazar. Aujourd'hui encore, il manque 10 lettres d'Ahiiram aux cent et quelques signes de Glozel, tandis que les 22 lettres d'Eshmounazar s'y trouvent et cela dès les premières tablettes de la fin de 1925.

Il ne suffit malheureusement plus à M. Dussaud d'affirmer une chose *ex cathedra* pour qu'elle soit à l'heure actuelle acceptée comme exacte. Voici le tableau comparatif que je donnais alors (c'est le même cliché du *Mercur de France* qui sert à nouveau : fig. 5). Qu'on ajoute en face de l'N d'Ahiiram la variante n° 31 que j'avais représentée dès mars 1926 dans notre II^e fascicule de la *Nouvelle Station Néolithique* (voir fig. 4) et chacun pourra voir si la correspondance, comme le veut M. Dussaud, « est moins satisfaisante qu'avec les lettres d'Eshmounazar ».

Où manque-t-il « 10 lettres d'Ahiram aux cent et quelques signes de Glozel » ?

Il faut que M. Dussaud se méfie : *le bon sens a droit de cité partout, même en épigraphie !*

Loin de moi l'intention de prétendre que l'alphabet d'Ahiram, parce que le plus ancien, ait seul puisé dans le fonds de l'alphabet néolithique méditerranéen. Il est inexact, comme me l'écrit M. Reinach, « de considérer l'alphabet d'Ahiram comme le phénicien typique de 1300, alors qu'il y a *plusieurs* alphabets phéniciens, notamment l'ancêtre de l'alphabet de Moab qui paraît *tyrien*. Les Phéniciens ont choisi dans l'alphabet méditerranéen, mais n'ont pas fait cela d'un seul coup : la richesse de l'écriture linéaire méditerranéenne et de ses nombreuses variantes expliquent qu'il n'y ait pas *un* alphabet, mais *des* alphabets phéniciens ».

§

Après 7 pages de discussion épigraphique sur 57 pages que contient la brochure, M. Dussaud revient à ses petits papotages. Il est très fier d'avoir dit un jour à M. Salomon Reinach : « Mais je n'ai encore vu personne se lever pour mettre en doute l'authenticité des textes de Glozel. » Il devrait, ce me semble, l'être un peu moins, s'il avait mesuré toute la portée de la réponse de M. Reinach : « Le silence est plus redoutable que la réfutation. » Le silence de M. Dussaud pouvait, à d'aucuns, paraître menaçant comme un canon braqué. Sa réfutation a montré qu'il ne s'agissait que d'un *feu d'artifice mouillé*.

Passant à Alvào, il débute par une nouvelle contre-vérité :

Surtout il est fâcheux, pour la netteté de la discussion, qu'on dise et qu'on laisse dire que l'inscription d'Alvào fut trouvée *sous* un dolmen, ce qui implique une date, alors que tout le monde sait que la trouvaille eut lieu *en dehors* du dolmen, ce qui ne signifie plus rien quant à la date.

Et plus loin, M. Dussaud insiste sur : « l'introduction de caractères nouveaux, phéniciens anciens, puis ibériques ».

Comme je l'ai mentionné plus haut au sujet des galets à cupules, c'est parce que M. Salomon Reinach et M. Leite de Vasconcellos avaient été frappés de la ressemblance de l'écriture de Glozel avec celle d'Alvão (vraisemblablement l'ancêtre de l'ibérique, d'après M. Mendès-Corrêa) qu'ils me firent connaître la *Revue Portugalia*.

Je vais d'ailleurs dresser un tableau comparatif des signes de Glozel (*en ne prenant que ceux qui sont contenus dans notre II^e fascicule, paru le 15 mars 1926, alors que je ne reçus la revue Portugalia que l'été suivant*) qui présentent des analogies avec les signes ibériques (fig. 6).

On pourra ainsi voir si les caractères ibériques n'ont fait leur apparition qu'après la réception de *Portugalia* !

Mais il y a plus. M. Waltz, le distingué linguiste, professeur à la Faculté des lettres de Clermont-Ferrand,

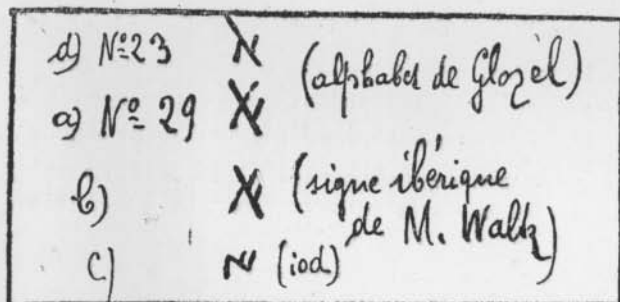


FIG. 7.

vient de publier dans le *Mercur de France* du 1^{er} novembre 1927 un nouveau signe ibérique (fig. 7). Or il était déjà dans nos brochures :

En examinant, écrit M. Waltz, l'alphabet glozélien que vous avez publié dans vos deux brochures : *Nouvelle Station Néolithique*, II^e fascicule, et *Formation indigène de l'alphabet de Glozel*, j'ai été frappé de la similitude que présente un des signes

que vous classez sous le n° 29 (fig. 1 a) avec un caractère inédit de l'alphabet ibérique, que j'ai relevé dans une inscription céramique sur un tesson que j'ai trouvé à Meca en 1899... Je ne connais pas un autre spécimen de ce caractère dans aucune écriture. Non seulement il ne figure pas dans les alphabets ibériques dressés par Ph. Berger dans son *Histoire de l'Écriture*, mais il n'est même pas mentionné dans les tableaux qu'en donne M. Flinders Petrie dans *The Formation of the Alphabet*.

Il s'agit donc, à mon avis, d'une lettre encore inconnue, donc très peu employée, de l'écriture ibérique. Quant à sa similitude avec un signe glozélien, je ne me considère pas comme qualifié pour en risquer une explication et je vous laisse le soin de juger s'il faut y voir ou non un nouvel argument en faveur de l'origine néolithique des alphabets méditerranéens.

§

M. Dussaud passe ensuite aux objets portant des caractères, « dont il n'a pas (assure-t-il ici, à l'encontre de ce qu'il avait dit en comité secret) à discuter l'authenticité ».

Comme ces derniers sont absolument identiques aux signes des tablettes, affirme-t-il, la même démonstration est valable.

M. Dussaud, qui n'a pas examiné les objets, aurait peut-être pu prendre connaissance de ce qu'en disent d'éminents préhistoriens, en particulier M. le Professeur Depéret :

On trouve même gravés sur une pierre, à côté d'une tête de renne, des traces de la même écriture... Et il faut reconnaître que les signes écrits sont de la même époque que les dessins, preuve manifeste que l'écriture était connue et utilisée, alors même que les rennes vivaient dans nos régions.

C'est alors que M. Dussaud croit bon d'ajouter en note une nouvelle contre-vérité voulue :

Quelqu'un qui a examiné de près l'objet (galet portant un renne et des signes d'écriture) a remarqué que le galet présente des traces d'éclatement toutes récentes, dues à ce que l'objet a été passé au feu pour être patiné.

Au lieu de se renseigner auprès de M. Vayson, acheteur de collections évincé, si M. Dussaud s'était adressé, comme

je le dis plus haut, à des préhistoriens, il aurait appris — la chose est manifeste — que notre galet a été brisé par un coup de pioche malheureux, mais *qu'il ne porte aucune trace de feu*.

§

Une des plus jolies inventions de M. Dussaud... ou de ses informateurs anonymes, est bien l'histoire de l'exploration de la deuxième tombe, le 21 juin 1927.

M. Dussaud commence par rappeler que M. Cagnat a déclaré « que *jamais* l'Académie n'avait délégué personne aux fouilles de Glozel ».

Cela est exact. Il me l'a même écrit. C'était justement avant l'attaque Dussaud qui, sans nul doute, était **CONCERTÉE** déjà.

M. Reinach, Président de l'Académie des Inscriptions, avait annoncé, en séance, la visite de M. Espérandieu à Glozel. Naïvement, j'avais considéré la parole du Président comme officielle ! Je m'excuse de mon erreur.

Mais ce qu'on omettait, s'écrie M. Dussaud, était autrement grave que ce qu'on ajoutait.

En réalité, M. Morlet a dissimulé que trois autres savants, un professeur d'anthropologie belge, un préhistorien suédois et un savant français que ses études sur la magie avait attiré en ces lieux, ont assisté aux fouilles, conviés par lui. Or, ces trois personnes, en bonnes relations avec M. Morlet et sans se concerter, ont, la fouille terminée, évité de signer le procès-verbal destiné à l'authentifier.

Après avoir quitté Glozel, le savant français, particulièrement troublé, voulut s'enquérir de l'avis des deux abstentionnistes étrangers. Après quelques réticences, il obtint du savant belge cette déclaration : « Tous les objets sont faux, la tombe est fautive. » Autrement dit, rien de tout cela n'est antique, tout est truqué. Le préhistorien suédois, très gêné pour des raisons personnelles, indiqua discrètement que tel était aussi son sentiment.

Quant au savant français, il avait constaté le truquage dès le début. Ainsi la boue plusieurs fois millénaire n'adhérait pas aux objets ; ceux-ci répétaient avec une intention évidente toutes les

séries de Glozel. Un incident dévoila nettement la supercherie.

Le jeune Fradin, ayant endossé un imperméable, travaillait, dans l'intérieur de la tombe, à sortir les objets. Tout à coup on le voit tendre un galet en criant : « Un cheval » !

On nettoie facilement la pierre, ce n'était pas un cheval, mais un cervidé. — Fradin continue ses recherches sort une pierre gravée et, cette fois, c'était bien un équidé.

Le savant français, pleinement édifié, rédigea le lendemain un rapport personnel qu'il envoya à M. Morlet. Celui-ci aurait dû, dans son récit, rapporter un fait aussi grave ; mais il n'a même pas signalé la présence des trois savants conviés par lui et qui, par leur attitude d'autant plus significative qu'elle est restée courtoise, montrent une fois de plus à M. Salomon Reinach que tous ceux qui ont fouillé à Glozel ne sont pas convaincus de l'authenticité des découvertes auxquelles ils assistent.

Je tiens ces renseignements de la bouche même du savant français qui a gardé, par devers lui, copie de son procès-verbal. Il m'a demandé, pour lui éviter les injures habituelles, de ne pas révéler son nom ; mais son papier est à la disposition de toute commission d'enquête officielle.

Je vais nommer les deux savants que je connais, car, sous ma plume, rien n'est anonyme. Quant au « professeur d'anthropologie belge », il a gardé un incognito tel que personne ne l'a vu.

Le préhistorien suédois est M. Olof Janse. Il était accompagné d'un de ses compatriotes, ex-professeur de botanique de Lund, M. de Klercker, qui n'assista qu'à une partie des fouilles et *refusa de se courber pour regarder dans la fosse explorée*. Il préleva de la terre pour rechercher les *microbes* et les *pollens néolithiques (sic)* et retourna chez MM. Fradin, où il se fit servir d'autorité deux litres de vin rouge qu'il vida gaillardement. D'ailleurs, notre botaniste me dit au sujet de Glozel et il l'a répété depuis : *Credo quia absurdum*. S'il nie maintenant l'authenticité, nous serons en bonne compagnie, car il a affirmé depuis que tout, aux Eyzies, était également faux.

Peut-être est-ce ce botaniste des vignes du Seigneur qui

s'est transmué, sous la plume de M. Dussaud, *qui en a bien vu d'autres*, en professeur d'anthropologie belge !

Quant à M. Olof Janse (j'ai sous les yeux les deux cartes postales qu'il m'adressa ensuite), il n'a pas émis le moindre doute. Et il a « affirmé à M. Salomon Reinach sa conviction de l'authenticité ».

M. Dussaud paraît avoir l'oreille aussi dure que l'imagination vive !

Reste donc « le savant français que ses études sur la magie avait attiré en ces lieux. »

C'est le librairie E. Nourry, 62, rue des Ecoles, qui s'adonne aux études de magie sous le nom de Saintyves. Il est chargé de conférences sur LES MIRACLES, à l'*Ecole d'Anthropologie, ce qui explique peut-être bien des choses !*

Les trois savants anonymes de M. Dussaud n'ont pas pu refuser de signer un procès-verbal, puisqu'il n'en a pas été dressé (10).

(10) Voici à ce sujet la lettre que M. Audollent vient d'adresser aux *Débats* (14 nov. 1927) :

Clermont, le 5 novembre 1927.

Monsieur le directeur.

Lorsque je vous adressai, à propos des fouilles de Glozel, la lettre que vous avez bien voulu publier le 31 octobre, je ne connaissais de la brochure de M. Dussaud, *Autour des inscriptions de Glozel*, que l'extrait donné par le *Journal des Débats* (24 octobre). Aujourd'hui, la brochure même est sous mes yeux ; j'y lis, à mon sujet, une mention (p. 43, note 1), qui m'oblige à rectifier de nouveau.

Il s'agit de la tombe explorée le 21 juin. « Avant la fouille, écrit-on, M. Audollent avait déclaré qu'en tout état de cause, il ne voulait pas signer le procès-verbal de la fouille. »

Ce n'est pas ainsi que les choses se sont passées. Je n'ai rien déclaré du tout avant la fouille, puisque, alors, personne n'avait parlé de procès-verbal. C'est seulement lorsque l'opération fut assez avancée que M. Espérandieu proposa d'en rédiger un ; nous le signâmes lui et moi. Aucune demande analogue ne fut adressée aux deux savants suédois, pas davantage à l'anonyme français, qui n'eurent donc à ma connaissance, rien à refuser.

Quant à moi, si je crus devoir décliner l'offre, c'est simplement parce qu'il me sembla que, le titre de membre de l'Institut conférant à M. Espérandieu une autorité particulière, la présence de mon nom à côté du sien n'ajouterait rien à sa valeur. J'ai sans doute eu tort, puisque, aujourd'hui, on tire argument de ma réserve contre l'authenticité de la fouille. Mais, ni M. Espérandieu, ni le docteur Morlet ne s'y méprirent.

En tout cas, ce que j'ai pu dire et écrire depuis montre assez que l'explora-

Voici à ce sujet l'opinion de M. Espérandieu, parue dans une lettre adressée à *Comædia* :

Lettre adressée à *Comædia* par M. le Commandant Espérandieu, membre de l'Institut, au sujet d'un commentaire succinct de la brochure de M. Dussaud, paru dans ce journal.

Nîmes, le 26 octobre 1927.

Monsieur le Directeur,

Je viens de lire l'article de M. Marcel Sauvage, dans le numéro de *Comædia* du 25 courant.

Si, dans une brochure que je ne connais pas, mon confrère, M. Dussaud, accuse M. le docteur Morlet de dissimulation, à l'occasion de la tombe ouverte à Glozel le 21 juin dernier, je dois à la vérité, de déclarer nettement qu'il ne saurait y avoir là qu'un manque d'information, car je me refuse à croire à une mauvaise action qui serait parfaitement indigne de celui qui l'aurait commise.

J'ai assisté à l'ouverture de cette tombe et mon rapport a paru dans les *Comptes rendus* des séances de l'Académie des Inscriptions, p. 175. On peut aussi le lire dans le *Mercure de France* du 15 juillet (p. 463).

Il n'a pas été établi de procès-verbal, parce que la nécessité de documents de cette sorte n'apparaissait pas encore. Mais j'affirme, de la façon la plus absolue, qu'aucun des assistants n'a fait, en ma présence, la moindre objection sur la régularité de l'opération qui venait d'avoir lieu.

Aucun professeur d'anthropologie belge n'était à Glozel le 21 juin. Il y avait un professeur suédois, attaché au Musée de Saint-Germain-en-Laye, accompagné d'un de ses compatriotes, nullement qualifié pour donner un avis autorisé. Il y avait aussi M. Audollent, doyen de la Faculté des Lettres de Clermont-Ferrand, des habitants de Vichy ou du voisinage, et un savant français qui cumule le commerce de la librairie avec l'enseignement de la Préhistoire. Je ne connais pas l'opinion de ce savant français ; je sais seulement qu'il a de puissantes relations parmi les

tion de la tombe m'a paru faite en toute loyauté. Je l'ai cru au moment même ; je le crois encore.

Veuillez agréer, Monsieur le directeur, l'expression de mes sentiments les plus distingués.

AUG. AUDOLLENT,

antiglozéliens et qu'il eût été certainement désolé de leur déplaire. Mais, s'il doute, il devrait le dire et ne pas laisser à d'autres le soin de parler en son nom. Ainsi que l'a écrit, avec juste raison, M. Marcel Sauvage, l'anonymat n'est peut-être plus maintenant une preuve de courage, ni même de conscience scientifique.

Je crois connaître la pensée de toutes les autres personnes, présentes à la fouille et pouvant donner, sur Glozel, une opinion de valeur. Pas une de ces personnes ne doute de l'authenticité des objets mis au jour.

Que reste-t-il, après cela, de cette déclaration : « Tous les objets sont faux ; la tombe est fausse », que l'on aurait faite le 21 juin ?

Je laisse la réponse à vos lecteurs impartiaux.

Veillez bien agréer, M. le Directeur, l'assurance de mes sentiments les plus distingués.

ESPÉRANDIEU,
Membre de l'Institut.

Quant à M. Nourry, il m'a en effet envoyé un papier ainsi conçu. Il n'est pas nécessaire de faire partie, comme il le voudrait, d'une « commission d'enquête officielle » pour en prendre connaissance :

Arrivé à Glozel après l'ouverture de la tombe, j'ai assisté, le 21 juin 1927, à la sortie et au nettoyage sommaire des objets que l'on a retirés tous recouverts d'une boue fraîche qui formait un lit d'une douzaine de centimètres d'épaisseur. La tombe n'avait été ouverte qu'à l'une de ses extrémités et les objets ont été retirés tour à tour par M. le Dr Morlet et par M. Emile Fradin.

Vichy, le 23 juin 1927.

E. NOURRY.
(P. Saintyves).

Voici, en outre, la lettre qui l'accompagnait :

Monsieur le Docteur Morlet,

Veillez recevoir tous mes remerciements pour votre aimable invitation du samedi et du mardi. Les deux visites à Glozel m'ont vivement intéressé, *malgré mon incompétence en Préhistoire*. M^{me} Nourry se joint à moi pour vous exprimer notre gratitude et

nous vous prions de croire à nos sentiments les plus sympathiques.

Bien vôtre

E. NOURRY.

M. Nourry prétend que la boue n'adhérait pas aux objets.

Voici ce qu'en dit M. Audollent, l'éminent archéologue, dans la lettre qu'il vient d'adresser au *Journal des Débats* et que nous croyons devoir citer en entier pour les précisions et le haut témoignage scientifique qu'elle apporte dans cette controverse :

L'affaire de Glozel.

Nous recevons la lettre suivante :

Clermont-Ferrand, le 26 octobre 1927.

Monsieur le Directeur,

Le *Journal des Débats* a fait bonne mesure aux adversaires de Glozel. Avant-hier encore il donne un long extrait de la brochure où M. Dussaud renouvelle ses vives critiques contre « la mystification qui sévit à Glozel ». Mon nom est cité à propos de la tombe explorée le 21 juin dernier. Puisqu'il m'est possible de fournir des précisions utiles pour la manifestation de la vérité, je me jugerais coupable de ne pas les publier.

Dans l'après-midi du 20 juin, je rencontrai chez le Dr Morlet deux étrangers, qu'on me dit être Suédois, et qu'on me désigna — peut-être ai-je mal orthographié leurs noms — comme étant M. de Klercker, professeur à l'Université de Lund, et M. Olov Janse, adjoint à l'École du Louvre. Ces messieurs devaient assister le lendemain aux fouilles. On m'annonça aussi la présence d'un savant français, celui-là même qui a demandé à M. Dussaud « de ne pas révéler son nom » ; je respecterai donc le prudent anonymat qu'il juge devoir conserver. Le 21 au matin, je retrouvai ces trois personnes dans le champ de Fradin. Il y avait en outre une douzaine d'assistants : les uns m'étaient connus, les autres me furent présentés. Nulle part, ni dans mes souvenirs, ni dans les notes prises par moi séance tenante, n'apparaît le « professeur d'anthropologie » belge dont parle M. Dussaud.

Avant de toucher à quoi que ce soit, le Dr Morlet invita tous ceux qui le voulaient à vérifier au préalable l'état intérieur de la tombe, dont la pierre de devant avait été enlevée. Plusieurs

d'entre nous, dont M. Espérandieu et moi-même, s'allongèrent sur le sol et examinèrent à loisir cette cavité sombre, le jour éclairant seulement l'entrée. La terre était lisse, molle au toucher ; aucun objet ne s'y montrait. Je ne suis pas sûr que les trois savants, qu'on nous dit réfractaires aujourd'hui, aient procédé à cette inspection préliminaire.

Ensuite commença l'exploration. Le D^r Morlet, enfonçant sa main dans la terre, en retirait à tâtons, un à un, les objets tout englués, les essayait sommairement, annonçait leur nature, quitte à rectifier ensuite une première interprétation inexacte parce que trop rapide. J'étais placé tout à côté de lui à gauche ; je ne perdais pas un de ses mouvements, ni une de ses paroles. Il me passait chaque pièce successivement, sans intermédiaire. Je faisais ensuite de même pour M. Espérandieu, assis à ma gauche. L'anonyme français, qui ne les recevait que le quatrième ou cinquième au plus tôt, a commis une erreur en rapportant à M. Dussaud que « la boue plusieurs fois millénaire n'adhérait pas aux objets ». M. Espérandieu et moi, nous transcrivions avec soin toutes les indications de M. Morlet. Attentif surtout à ce qui sortait de la tombe, je n'ai pas remarqué en détail quelle était pendant ce temps l'attitude des autres assistants. Une chose pourtant me frappa — moi et d'autres — c'est que M. de Klercker se tenait assez loin de la fosse et semblait ne prendre à l'opération qu'un intérêt relatif.

Quand Emile Fradin se glissa à moitié dans la tombe pour en épuiser tout le contenu, l'extraction continua de la même manière, si ce n'est que le D^r Morlet reçut le premier les objets exhumés et me les passa ensuite. C'est lui qui les annonçait encore. Il est possible que son jeune collaborateur ait lui aussi parfois dit ce qu'il voyait sous l'argile qui, je le répète, engluait tous les objets. Mais je n'ai souvenir d'aucun « incident » du genre de celui que note l'inspirateur de M. Dussaud.

Tel qu'on l'a imprimé dans le *Journal des Débats*, ce texte est bien étrange : « Tout à coup, on le [Fradin] voit tendre un galet en criant : « Un cheval ! » On nettoie facilement la pierre ; ce n'était pas un cheval, mais un cervidé. Fradin continue ses recherches, sort une pierre gravée et, cette fois, c'était bien un cervidé. » Charitablement : je suppose que la brochure doit porter : « et, cette fois, c'était bien un cheval », ce qui seul aurait un

sens. Mais, en toute sincérité, quelle conclusion tirer de là, sinon que le jeune homme a pu se tromper en croyant voir sur ce galet *mal nettoyé* une tête de cheval au lieu d'un cervidé, et que plus tard on a trouvé réellement un cheval ?

D'ailleurs si je me reporte à mes notes manuscrites, prises avec soin au fur et à mesure de l'extraction, voici les seuls moments, après l'intervention d'Emile Fradin, où on parla d'un cheval, je reproduis textuellement ces mentions rapides : « A o m. 80 [de l'orifice], un galet (renne [corrigé : cervidé] à tête de cheval ?). » — Assez longtemps après : « Petite tête d'équidé gravée. » — « Tout en haut [de la tombe], petit galet noir, tête de cheval gravée. » Rien de plus. Y a-t-il là quoi que ce soit de nature à justifier la grave accusation formulée contre Emile Fradin ?

Aussi bien, puisqu'on veut avec raison que tout soit dit sur cette journée du 21 juin, je suis en mesure d'apporter une indication que le rédacteur des *Débats* pourrait encore qualifier d'assez « piquante ». Une fois la tombe vidée, tandis que je parcourais le terrain des fouilles, je me rencontrai avec l'anonyme. Nous échangeâmes quelques propos, et, dans cette brève conversations il me révéla que la police avait surveillé les Fradin et n'avait rien remarqué de suspect dans leur allure. Je verse ce renseignement au dossier de Glozel, où l'on conviendra qu'il doit prendre tout naturellement place.

Et maintenant il faut conclure. Quand je me suis rendu une première fois au champ désormais fameux des bords du Vareille, le 31 octobre 1926, c'était pour répondre aux sollicitations de M. Jullian et dans l'espoir d'y trouver du gallo-romain. Je n'en aperçus pas, et le dis. A ma seconde visite, le 21 juin 1927, j'ai assisté à l'exploration d'une tombe, sans rien remarquer de suspect : je le dis encore.

Dans toute cette affaire, où mon désintéressement scientifique est complet, j'ai conscience de n'apporter aucun parti pris, n'ayant en vue que la seule vérité. Bientôt la commission internationale, nommée par le congrès d'Amsterdam, va commencer ses travaux. Puisse-t-elle faire la lumière, toute la lumière, sur cette question d'authenticité, qui a trop longtemps divisé les savants. Pour ma part, résolu à me soumettre à sa décision, je l'attends avec le calme le plus parfait, en souhaitant de grand cœur à tous ceux qui se sont passionnés dans le débat une pareille sérénité.

Veillez agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de mes sentiments les plus distingués.

AUG. AUDOLLENT.

Il me faut de nouveau citer textuellement le passage de la brochure de M. Dussaud.

Un incident dévoila nettement la supercherie. Le jeune Fradin, ayant endossé un imperméable, travaillait dans l'intérieur de la tombe à sortir les objets. Tout à coup, on le voit tendre un galet en s'écriant : « Un cheval ! »

On nettoie facilement la pierre, ce n'était pas un cheval, mais un cervidé. Fradin continue ses recherches, sort une pierre gravée et cette fois, c'était bien un équidé.

Cette histoire est la plus belle confirmation de la sincérité de la fouille. *Il n'y avait aucune gravure de cheval dans cette tombe.* Après un examen plus attentif, je me rendis compte que les deux têtes, présumées d'abord d'équidés, étaient nettement des têtes d'*Elan*. Depuis, M. le Professeur Depéret, l'éminent paléontologiste français, est venu confirmer cette détermination !

Vraiment les naufrageurs de Glozel n'ont pas de chance avec leurs arguments « à rebours » !

Ils n'en ont pas davantage avec les commérages qui leur tiennent tant au cœur.

Toute nouvelle preuve de truquage est superflue, écrit M. Dussaud, mais il est curieux de noter que M. Camille Jullian fut informé, deux mois à l'avance, de la découverte qu'on allait faire d'une ou plusieurs tombes ; il l'a noté dans la *Revue des Etudes Anciennes*. Nous apprenons par là qu'il a fallu deux mois pour installer les tombes et les *saler*. Il apparaît, en même temps, que quelqu'un qui se tient à Glozel, à l'écart de ces agissements, est informé de tout.

Celui qui se « tient à Glozel, à l'écart de ces agissements » et « est informé de tout », est M. Mosnier, délégué départemental de la *Commission des Monuments Historiques* (section préhistorique). C'est un excellent archéologue et

le plus parfait honnête homme. Il a assisté à nos recherches dès le début et a pratiqué maintes fouilles avec nous.

Comme nous, il pensait depuis longtemps que nous nous trouvions à Glozel dans un lieu d'ensevelissement. Il allait même plus loin et nous disait : « Vous verrez, vous trouverez dans le haut de la colline des tombes de chefs. » Dans un rapport qu'il adressa au Ministère, il mentionnait qu'on devait, d'après lui, trouver des tombes de chefs, militaires ou religieux !

Quant au commérage suivant, il est complètement incompréhensible. M. Dussaud ne me paraît pas très au courant de sa propre anatomie. Mais le passage est assez beau pour qu'on le cite :

Il paraît, d'après les constatations faites, que les néolithiques de Glozel ne pratiquaient pas la circoncision. Mais les dissertations savantes qu'on a développées à ce sujet, sous couleur d'ethnographie, n'ont pas dû être bien comprises par l'*Esprit de Glozel*, car un prépuce en terre plus ou moins cuite, naturellement néolithique, est apparu et jette quelque perturbation dans ces théories bouffonnes.

Ce qu'il y a de bouffon, c'est la description suivante... sous la plume d'un membre de l'Institut !

Que dire de la femme néolithique de Glozel ? Cette beauté est d'une grâce un peu sévère, ayant adopté la mode vraiment particulière de se croiser les seins l'un sur l'autre.

Jamais personne à Glozel n'a eu connaissance de femme néolithique ! Alors ?

M. Dussaud avait dit, dans une lettre adressée le 2 octobre 1927 au directeur du *Mercur de France*, et qu'il reproduit à la page 55 de sa brochure :

Jé serai obligé de mentionner M. le docteur Morlet, qui est devenu l'éditeur responsable de ces textes, mais *constamment sur le ton de la plus parfaite courtoisie. Je me distinguerai ainsi, dès l'abord, de mes contradicteurs.*

Or à la page suivante, on peut lire dans la même brochure :

M. Morlet répondit à cette lettre (lettre de M. Herriot) en se répandant en longues plaintes qui témoignent qu'à *sa mégalo-*
manie se superpose la manie de persécution.

Qu'eût été sa brochure, je vous le demande, si M. Dus-
saud s'était départi du « ton de la plus parfaite courtoisie » ?

§

M. Dussaud a écrit dans une lettre anonyme qu'« *on peut tout se permettre quand on spéculé sur la sottise humaine qui a le mieux donné à Renan le sentiment de l'infini* ».

C'est le principe qu'il a intégralement appliqué dans sa brochure, à l'égard de ses lecteurs.

Vichy, le 4 nov. 1927.